



Une nouvelle réunion a eu lieu le jeudi 23 novembre 2023 à la DGGN au sujet de l'organisation des JOP 2024. La CFDT ne cesse d'interpeler la direction pour avoir des informations sur les Jeux Olympiques de Paris 2024 et leur impact sur l'organisation de travail pour le personnel civil en gendarmerie...



## JOP\* 2024 : MEDAILLE D'OR POUR L'ABSENCE D'INFOS !

À l'heure actuelle rien de nouveau pour le personnel civil !

Aucune information sur les mesures qui permettront de mobiliser les ressources civiles nécessaires à l'implication de tous les services de la Gendarmerie pour cet événement.

Des renforts seront demandés via MOB-MI, sur la base du volontariat (du moins à ce stade), avec une alternative de travail multi-périmètres pour les civils volontaires.

**Les sorties des directives, des arbitrages et du protocole d'organisation sont attendues pour... quand ?**

La **CFDT** a rappelé la forte attente et les inquiétudes du personnel pour la gestion des congés 2024.

La **CFDT** souligne que dans le déroulement de l'évènement, seront mis en œuvre nécessairement des dérogations temporaires exceptionnelles à la durée du temps de travail, des permanences et astreintes, une gestion anticipée de congés, une extension de la date limite d'utilisation des congés 2024 ...

Elle a précisé :

- Quel impact pour les congés estivaux et pour qui ?
- Quand connaissons-nous les services et personnels impactés ?
- Des volontaires, combien et pour quoi faire ?
- Congés bonifiés annulés pour tous, sans aucun discernement, même pour les agents non impactés ?

- Comment vont se gérer les heures supplémentaires, les astreintes, les permanences ... ?
- Comment les familles pourront gérer la garde des enfants ?

La DGGN à l'écoute est consciente des interrogations et se désole de ne pouvoir apporter des réponses !

TIC TAC... le temps passe et les agents attendent des réponses rapidement.

La **CFDT** sera très attentive à ce que le personnel concerné accomplisse ses missions dans de bonnes conditions de travail et en particulier que leur participation, si elle implique des engagements exceptionnels et plus contraignants qu'à l'accoutumée, s'effectue sur la base du volontariat et soit correctement valorisé.

Il y a nécessité de ne pas oublier que certains agents, sans être directement impliqués dans les JOP, seront soumis aux contraintes occasionnées par ceux-ci. Les transports seront en effet fortement perturbés, principalement sur les sites parisiens.

La **CFDT** continuera à porter les inquiétudes et les questions des agents et vous apportera les réponses dès que possible, mais pour l'instant que ce soit à l'Ouest, à l'Est ou à Paris ... **Rien de nouveau !**

*Paris, le 04 décembre 2023*

\*JOP : Jeux Olympiques et Paralympique